

Fiche de poste

CADRE SUPERIEUR DE SANTE, PÔLE TRANSVERSALITE

1. Identification du poste

Fonction	Cadre Supérieur de Santé
Service	<p>La pharmacie La stérilisation (GCS pour la stérilisation avec le CH de Calais) Laboratoire L'Hémovigilance L'Equipe Opérationnelle d'Hygiène Le service de Diététique La Rééducation Fonctionnelle</p> <p>Collaboration à la conduite de Projets d'Hôtellerie et de Logistique pour les Services de Soins en lien avec la Direction des Services logistiques et la Direction des Soins.</p> <p>DIM, Santé au travail, Recherche clinique, Douleur,</p>
Code métier du répertoire des métiers de la fonction publique hospitalière	05U10
Correspondance statutaire	Catégorie A

2. Présentation de l'établissement

Situé sur le territoire de santé du Littoral, le CHD est l'établissement support du GHT du Dunkerquois et de l'Audomarois qui comprend, outre le CHD, le Centre Hospitalier de la Région de St-Omer, l'Hôpital Maritime de Zuydcoote et le Centre Hospitalier d'Aire-sur-la-Lys

Le CHD est un établissement de santé certifié classe A par la HAS.

Au sein d'un campus de 6 hectares en cœur de ville, le CHD propose :

- des activités de court séjour de médecine et de chirurgie avec un plateau technique de haut niveau,

- les activités de Gynécologie-Obstétrique, de Néonatalogie et d'Orthogénie au sein de la maternité,
- un hébergement médico-social (EHPAD)
- un Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI et IFAS)
- un Centre de Planification Familiale
- un Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA)

La capacité d'accueil du CHD s'élève à 761 lits et places, dont 420 lits MCO. L'établissement est organisé en 6 pôles d'activités cliniques et médico-techniques.

Budget d'exploitation : 206 000 000 €.

Le CHD emploie, en 2023, 2060 professionnels non médicaux et 219 professionnels médicaux.

3. Mission et activités

Mission générale

Le Cadre Supérieur de Santé contribue à la mise en œuvre du Projet Médical Partagé (PMP) et s'implique dans des missions transversales en rapport avec ce projet.

Le Cadre Supérieur de Santé, est co-animateur avec le chef de pôle et le Directeur référent de Pôle de la conduite du projet du pôle. Le directeur référent du pôle vient en soutien au binôme constitué par le cadre supérieur de pôle et le chef de pôle

Le CSS du pôle impulse et contribue à la dynamique des projets transversaux du Pôle en lien étroit avec le Chef de Pôle et le Directeur référent de Pôle.

Sous l'autorité hiérarchique de la Direction des Soins, le Cadre Supérieur de Santé assure la coordination et le management des ressources humaines du pôle. Il est en particulier chargé de l'organisation des soins en quantité et en qualité au sein du pôle.

Il est le référent qualité du pôle et dans ce cadre il coordonne l'élaboration des procédures et leur mise en œuvre dans les domaines de l'assurance qualité, de la gestion des risques.

Il est le garant du développement de la politique de ressources humaines (formation, développement des compétences, homogénéisation des pratiques, mutualisation des moyens humains, évaluation).

Il assure la gestion et l'élaboration d'une stratégie de communication entre les services du pôle afin de favoriser le décloisonnement.

Il anime, accompagne et fédère l'équipe d'encadrement dans la réalisation de ses missions, dans son positionnement et sa zone d'autonomie.

Dans le cadre du projet Hôtelier, il est amené à planifier, coordonner et contrôler les activités pour favoriser l'adéquation entre les prestations et les besoins des utilisateurs.

Il doit collaborer avec la Direction des Services Logistiques et la Direction des Soins, à la conduite des projets d'Hôtellerie et de Logistique (repas, lingerie, transport, logistique et flux).

Activités

Gestion Polaire :

Il participe à l'élaboration du contrat de pôle avec le chef de pôle en partenariat avec les équipes médicales et paramédicales.

Il assiste les responsables de service dans le suivi de la réalisation des objectifs.

Il participe à la gestion des enveloppes attribuées dans le cadre de la formation.

Il participe à la préparation des visites de conformité, d'évaluation ou d'inspection.

Gestion économique et financière :

Il participe à l'élaboration et au suivi du budget du pôle.

Il participe à l'élaboration du plan de travaux et d'équipement.

Il s'implique dans le suivi et l'analyse des tableaux de bord.

Il optimise l'utilisation des moyens matériels : il définit une gestion efficace du matériel, il est responsable de l'application de la procédure de la gestion des stocks, en collaboration avec les cadres des services concernés.

Domaine des soins :

Il conçoit, formalise et met en œuvre l'organisation des soins et du travail afin de garantir la qualité et la continuité des soins 24h sur 24h dans une dimension décloisonnée.

Il accompagne les cadres et fait fonction de cadre dans la mise en place des projets au sein de leur service.

Il crée des références communes et stimule la réflexion collective (roulements, outils de soins, informatisation du dossier de soins).

Il participe à l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi sur le terrain de projet de soins, des projets de services et des projets pôle.

Il favorise le travail en collaboration entre les équipes.

Il anticipe et accompagne les nouvelles orientations d'activité et/ou évolutions.

En concertation avec les équipes médicales, il optimise avec les cadres les organisations et les processus de soins adaptés, efficaces et innovants qui reposent sur :

- L'évolution de l'activité médicale et soignante,
- La réglementation,
- Les recommandations des bonnes pratiques professionnelles,
- Les recommandations de l'HAS.

Il favorise la coordination des soins avec les différents acteurs.

Il favorise le travail en réseau et les liens ville – hôpital.

Il développe l'évaluation des pratiques professionnelles pour les soins paramédicaux.

Il se dote d'outil d'évaluation de la qualité des soins et de la qualité du séjour du patient.

Il s'assure de l'application des règles de vigilances notamment l'hygiène hospitalière, la prévention des infections nosocomiales et l'hémovigilance.

Domaine de l'Hôtellerie et de la logistique :

Il participe à l'identification, l'analyse et la priorisation des projets en lien avec son domaine de compétence

Il participe à la conception, à la mise en œuvre et assure le suivi et l'évaluation des projets et/ ou des orientations définies relevant de son domaine de compétence.

Il met au profit des projets son expertise en soins en participant aux audits de l'état général d'une situation, d'un système, d'une organisation dans son domaine de compétence.

Il fait entendre les besoins des patients et des soignants et prend part aux arbitrages nécessaires.

Il s'assure de l'adéquation entre les projets, les prestations réalisées et les besoins des utilisateurs.

Il travaille en collaboration avec l'ensemble des acteurs concernés par les projets.

Domaine de la qualité et de la gestion des risques :

Il est référent pôle auprès du chef de pôle.

Il développe la gestion des risques à priori et à posteriori, notamment par la sensibilisation à la déclaration des événements indésirables. Il participe aux CREX, RMM et REMED.

Il décline les axes de la politique qualité et de gestion des risques.

Il s'assure de l'application des règles de vigilances notamment l'hygiène hospitalière, la prévention des infections nosocomiales et l'hémovigilance.

Il favorise la mise en place de la gestion des risques, notamment les cartographies et suit les déclarations des événements indésirables.

Il contribue à l'analyse des plaintes liées aux soins.

Il propose des indicateurs de qualité dans les tableaux de bord et en assure le suivi.

Il coordonne la préparation des visites de certification au sein de son pôle.

Management et Gestion des compétences :

Le cadre supérieur de santé manage l'équipe d'encadrement de proximité.

A ce titre :

Il est la personne ressource pour les problématiques rencontrées par les cadres des services/unités au quotidien.

Il organise et suit l'intégration des nouveaux cadres et Faisant Fonction cadres de santé.

Il anime les réunions d'équipe d'encadrement du secteur.

Il participe à la sélection des candidats lors d'un recrutement.

Il accompagne les cadres dans l'évolution de la fonction (définition d'objectifs, écoute des difficultés).

Il facilite le développement de nouvelles compétences (contribution à la définition des besoins en formation).

Il favorise la mobilité et la poly compétence.

Il régule les situations critiques non solutionnées par le cadre de santé.

Il analyse le turn-over et l'absentéisme.

Gestion des effectifs :

Il utilise les tableaux de bord de remplacement de la direction des soins et tient à jour les effectifs.

Dans le respect des normes réglementaires et des règles de gestion institutionnelles, il détermine les effectifs minimaux paramédicaux et les règles d'adaptation des effectifs par service au regard de l'activité.

Il s'assure de l'accueil et de l'intégration des personnels médicaux et non médicaux.

Il réintègre les agents après les absences longues.

Formation/ Communication :

Il travaille en collaboration avec les instituts de formation (épreuve de sélection, répartition des étudiants, jury de mémoire).

Dans certaine situation, il aide le cadre ou le FFC à planifier et à animer des réunions.

Il prépare et coordonne le plan de formation en lien avec les projets institutionnels et du pôle.

Il prépare des cahiers des charges pour les besoins spécifiques de formation en lien avec le service formation continue.

Il autorise les demandes individuelles de formation dans la limite des crédits délégués

Evaluation :

Il évalue les cadres de santé.

Il coordonne et suit l'évaluation des personnels non médicaux (suivi des objectifs et des projets).

Il donne un avis sur les souhaits de promotion professionnelle des agents.

4. Compétences requises

✚ Savoir-faire requis

Accompagner une personne dans la réalisation de ses activités quotidiennes.

Arbitrer et/ou décider entre différentes propositions, dans un environnement donné.

Augmenter face à un ou plusieurs interlocuteurs.

Concevoir, piloter et évaluer un projet/un processus.

Etablir, évaluer, optimiser un budget.

Évaluer, développer et valoriser les compétences de ses collaborateurs.

Fixer des objectifs, mesurer les résultats et évaluer les performances collectives et/ou individuelles.

Piloter, animer, communiquer, impliquer une ou plusieurs équipes.

Planifier, organiser et répartir la charge de travail et allouer les ressources pour leur réalisation.

Traduire les orientations, plan d'actions et moyens de réalisation en activités quotidiennes.

✚ Savoirs requis

Description	Niveau de connaissance
Communication/relations interpersonnelles	Connaissances opérationnelles
Conduite de projet	Connaissances approfondies
Droit de la fonction publique	Connaissances générales
Encadrement de personnel	Connaissances approfondies
Gestion administrative, économique et financière	Connaissances générales
Gestion des ressources humaines	Connaissances approfondies
Management	Connaissances approfondies
Qualité	Connaissances approfondies
Soins	Connaissances approfondies

Stratégie et organisation/Conduite du changement	Connaissances approfondies
--	----------------------------

5. Position dans la structure

+ Liens hiérarchiques

Directeur Général
Coordonnateur Général des Soins

+ Liens fonctionnels

Direction des Soins.
Direction des Achats, Système d'Information, Service Economique, Hôtellerie et Logistique
Cadres de Santé du Pôle.
Cadres des services d'Hôtellerie et Logistique
Chef de Pôle.
Chefs de services.

6. Contraintes de fonctionnement

+ Temps de travail

Forfait cadre

+ Autres contraintes de fonctionnement

Gardes et astreintes.

7. Nature et niveau de formation

Diplôme de cadre de Santé
Concours sur titre pour l'exercice de la fonction Cadre Supérieur de Santé